# Journal Officiel de la République Tunisienne


## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

**Vendredi 19 Safar 1444**
**16 Septembre 2022**

**N° 110**

**38ème année**



***L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces***


## Sommaire


**Gestion de Sociétés**
Homologation de résolutions ..... **1983**
**Fonds de Commerce**
Vente et location de fonds de commerce..... **1984**
**Associations, Partis, Syndicats et Syndics**
Constitutions ..... **1986**
Homologation de résolutions ..... **1987**
**Actes Judiciaires**
Ventes aux enchères publiques ..... **1987**
Avis aux créanciers..... **1989**
**Convocations**
Sociétés anonymes ..... **1989**
Sociétés à responsabilité limitée ..... **1992**
Autres sociétés ..... **1992**
**Actes Administratifs**
Avis au public ..... **1992**
**Divers**
Avis au public..... **1993**
Rectificatifs ..... **1993**
**Bilans et Comptes Financiers**
Bilan de la Société Tunisienne d'Assurances LLOYD TUNISIEN..... **1994**

# *GESTION DE SOCIETES*

## Homologation de résolutions

**SOCIETES ANONYMES**

**Transfert du siège social et mise à jour des statuts**

**Société Tunisienne Compto**

**Société anonyme**

**Au capital de 3 240 000 Dinars**

**Siège social : 8, Rue de Salonique - Tunis**

**M.F : 002501BAM 000**

**Identifiant Unique : 0002501B**

**AFF.C.N.S.S : 20-20**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires en date du 31 Mars 2022, enregistré à la Recette des Finances - Ave Habib Thameur - Tunis le 4 Avril 2022 n° de Quittance : M023382, Enregistrement n°22701023 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 18/4/2022, sous le n°202228253, il a été décidé :

- Le transfert du siège social de la Société du 8, Rue Salonique - Tunis, au 11, Rue du Lac Ghar El Melh - Résidence Cléôpatre-V3-Les Berges du Lac - Tunis.

- La mise à jour des statuts de la Société.

2022402260SANB2

---

**Notice**

**Augmentation du capital**

**FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE S.A**

**Identifiant Unique : 345551 R**

**Société anonyme**

**Au capital de 18.400.000 dt**

**Siège social : 16, rue des Entrepreneurs - Z.I - La Charguia II - Ariana - Tunis**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02 août 2022 dont un projet a été déposé au centre du registre national des entreprises le 12 septembre 2022 sous le n°AC031222022, il a été décidé d'augmenter le capital d'un montant de 16.000.000 DT par la création de 160.000 actions nouvelles nominatives de 100 DT chacune à souscrire en numéraire et à libérer en totalité à la souscription, portant ainsi le capital de 18.400.000 DT à 34.400.000 DT.

Le délai du droit de souscription a été fixé à 30 jours à compter de la date de publication de la présente notice au JORT. Ce délai peut être clôturé par anticipation en cas de souscription intégrale avant son expiration.

Les souscriptions se feront au siège social de la société sis : 16, rue des entrepreneurs- la Charguia 2-2035 Ariana.

Les fonds provenant de la souscription seront versés au compte indisponible n°08003000513201185222 ouvert auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie agence 51 - Tunis.

2022402265SANB2

---

**Nomination du Président Directeur Général**

**Société Immobilière et Touristique S.I.T**

**S.A au capital de 90.000 Dinars**

**Rue Mendes France, n°42 Mahdia**

**R.C : B198771996**

**M.F : 0010701E**

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 23 avril 2022 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 18 mai 2022, sous le numéro 22701923, quittance numéro M033080, dont un exemplaire a été déposé au RNE le 19 mai 2022, sous le n°202236404, les administrateurs ont nommé pour les exercices 2022, 2023 et 2024 Monsieur Hatem Hamza en tant que Président Directeur Général, avec tous les pouvoirs.

2022402269SANB2

**Nomination d'un commissaire aux comptes**

**Société Immobilière et Touristique S.I.T**

**S.A au capital de 90.000 Dinars**

**Rue Mendes France, n°42 Mahdia**

**R.C : B198771996**

**M.F : 0010701E**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 11 Août 2022 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 19 Août 2022, sous le numéro 22703313, quittance numéro M051032, dont un exemplaire a été déposé au RNE le 02 septembre 2022, sous le n°202272412, l'assemblée générale ordinaire a nommé Monsieur Makram Guiras en tant que commissaire aux comptes, pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

2022402270SANB2

---

**SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**Dissolution anticipée de la société**

**RELEC TECHNOLOGY Sarl**

**Au capital de 50.000 dinars**

**Siège social : 17 Rue Ibn Rachik, cité Bourouis 2096 El Yasminet, La Nouvelle Médina Ben Arous**

**Matricule Fiscal : 1110982 T/A/M/000**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 2022 enregistré à la recette des finances d'el Yasminet le 17 Août 2022 enregistrement n°22501732 quittance n°M0466730 quittance registre de commerce n°202275620.

Il a été décidé la dissolution anticipée de la société et la nomination de Monsieur Youssef Sassi comme liquidateur de la société avec les pouvoirs les plus étendus jusqu'à l'achèvement des opérations de liquidation.

Toutes les oppositions doivent être adressées dans les délais légaux à partir de la parution du présent avis au JORT entre les mains du liquidateur de la société de l'adresse suivante : 52 Avenue Hédi Nouira Résidence Ahmed Bureau Am3 2037 Ennasr 2.

2022R02248SRLB2

# *FONDS DE COMMERCE*

## Ventes de fonds de commerce

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte SSP en date du 9/9/2022 enregistré à la recette des finances de Sejnane le 9/9/2022 sous le n°22200430 quittance n°M018259 Mme Maalaoui Mabrouka a vendu à Mr Mechergui Rezk la totalité du fonds de commerce «fast food» sis à l'avenue Habib Bourguiba Sejnane.

Toutes les oppositions seront déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk le 10/10/2022.

2022T01001FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un contrat de vente du fonds de commerce signé le 11/8/2022 et enregistré à la recette des finances de sidi Hassine daté du 24/8/2022 reçu numéro M083444, Madame Saida Achouri a vendu à monsieur Mohamed Aziz Abweb ; la totalité du fonds de commerce lui appartenant et qui l'exploite dans le local commercial sis à Rue Hrayria numéro 168 Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes contestations devraient être déposées chez Monsieur Mohamed Aziz Abweb dans le local commercial sis à la Rue Hrayria numéro 168 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de l'annonce de cette vente au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» le 8/9/2022.

2022T01003FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 19/4/2022 enregistré à la recette des finances la Goulette, quittance n°57299, enregistrement n°22202724, il appert que Monsieur Mouhamed Amir ELHAMROUNI, cin 15006494 vend et cède à la société CEZAR PLUS Sarl MF 1510500 M, le fonds de commerce sis à l'avenue Mongi Slim n°1 el Aouina Marsa Tunis avec toutes les garanties de fait et de droit.

Cet avis de vente a été publié aux journaux quotidiens Achourouk et Le Quotidien datés le 22/4/2022.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteur, société CEZAR PLUS au siège du fonds de commerce sis à l'avenue Mongi Slim n°1 l'Aouina Marsa Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2022R02244FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant contrat enregistré à la recette des finances Nabeul le 25/6/2021 sous le numéro 21202120 Quittance n°M038204 Mme Imen Mbarek a vendu à Mr Sami Abdesalem le fonds de commerce en tant que café 1ère catégorie, d'un local sis à la rue Khortoum Nabeul.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse 8, rue Abdessalem Dimassi Nabeul dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 10/9/2022.

2022R02245FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 18/8/2022 enregistré à la recette des finances Rue d'Alger de Jendouba le 18/8/2022 sous Numéro d'enregistrement 22201857 quittance n°M041103 Mr Souli Bechir b. Hamouda titulaire de la CIN n°02520338 délivrée le 11/7/2014 a vendu à Madame Fersi Fidaa Mohamed titulaire de la CIN n°07939290 délivrée le 4/6/2016.

La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels du local sis à l'Avenue le Magherb arabe cité bourchadette Jendouba nord destiné à toutes les activités commerciales représentées par la vente de denrées alimentaires la vente de poulet et ses dérivés, et le commerce viandes rouges et blanches.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 02/9/2022.

2022R02250FCCC2

---

**Donation d'un fonds de commerce**

Selon un contrat de donation émis par Maître Hajar Al-Wuderni Al-Aswad et Maître Marwa Al-Ghazwani, notaires dans le circuit du tribunal de première instance de Sousse le 25/8/2022, et enregistré à la recette des finances Rue l'indépendance de Sousse le 31/8/2022 sous le numéro 6778398, quittance n°M046061, M. Saber bin Mabrouk bin Nasr al-Wabri, titulaire de la carte d'identité nationale n° 06904702, datée le 26/3/2018, résidant dans la vallée de blibane Al-Safaiya, Sousse, a fait une donation à Mme Souad bint Al-Mabrouk bin Nasr Al-Wabri, titulaire d'une carte d'identité nationale n°06818163, daté le 20/7/2018, demeurant à Sidi Nasr Al-sahline, Monastir, la totalité de 1/5 du fonds de commerce exploité dans la boutique située dans la rue de Jawharat Al Sahel, Khazama Al-Sharkia, Sousse, qui est exploitée dans la fabrication et la vente et fabrications de tous produits pâtissier, nommé «sweet savory» qui a été accordée au donateur dans le cadre de l'achat auprès de Miss Fashion Company en la personne de son représentant légal, et Wajdi Ben Elhaj Abdallah. Leur siège social est situé à Khazama Al Sharkia, Sousse Les objections sont acceptées dans les délais légaux fixés à 20 jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne sous la signature du donateur qui a désigné le siège de fonds de commerce comme son emplacement choisi, et publié dans le journal Al-Shorouk le 6/9/2022.

2022S01069FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 4/8/2022 enregistré à la recette des finances cité Erriadh Sousse en date du 23/8/2022 sous le n°22201752, quittance M052695, Mr Salah Ben Ahmed Ben Salah Larayedh C.I.N. 02805732 demeurant à Bouhessina Sousse, a vendu au nom de Mr Ahmed Ben Salah Ben Ahmed Larayedh C.I.N. 08478238 demeurant à Bouhessina Sousse, en vertu d'une procuration, à Mr Mansour Ben Ayadi Ben Ammar C.I.N. 08853828 demeurant à Zawiet Sousse, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, vente fast-food exploité au local sis à l'avenue Ettawfik cité Erriadh Sousse.

Les oppositions seront faites entre les mains de l'acheteur, à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 7/9/2022.

2022S01072FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte S.S.P en date du 5/9/2022 enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 6/9/2022 quittance n°M055876, n°22201614, Mr Alaeddine Kharroubi (CIN 06925047), Manal Kharroubi (CIN 06878398) et Imen Kharroubi (CIN 06953274) ont vendu à Mr Chaker Miladi (CIN 04014851) la totalité du fonds de commerce sis au local n°8 rue Fraj Limayem Ksar Hellal exploité sous forme d'une boutique de tout commerce.

Les oppositions seront reçues chez maître Lassaad Boufaroua Avocat à la Cour d'Appel dont son cabinet est sis à l'Avenue Habib Bourguiba Ksar Hellal.

Cet avis a été publié au journal Elchourouk le 9/9/2022.

2022S01073FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En fonction d'un acte de vente sous seing privé signé entre les parties le 5 septembre 2022 et enregistré à la recette des finances publiques de Sfax le 6 septembre 2022 sous le numéro 22202693 suivant reçu n°M086220. Rida Keskes a vendu à Ahmad Zouaghi la totalité d'un fonds de commerce dénommé MF phone dans la vente des équipements électroménagers et des téléphones portables, exploité dans un local sis à la route de Tenyour ceinture n°5 Sfax avec pour propriétaire des lieux monsieur Fekher Ben Jmeaa, le prix de vente est fixé à treize milles dinars. Les oppositions à la dite vente se font au bureau de maître Zouaghi Samir avocat à la cassation 16 rue Habib Maazoun immeuble Triki Sfax dans un délai de vingt jours à dater de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne, cette dite vente est parue dans le quotidien Echourouk du 9 septembre 2022 page 27.

2022X01136FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte sous seing privé en date du 7/9/2022 enregistré à la recette des finances, route Tunis, Sfax, le 9/9/2022 sous le n°22202751, la société «Boulangerie Kanoun», titulaire de l'identifiant 0011382P, dont le siège social est à la route de Teniour km2, el bacha, Sfax, a vendu à la société «Al farouk», titulaire de l'identifiant 1266602B, dont le siège social est à la route de Gremda, km 6 Sfax, la totalité du fonds de commerce situé à la route de Teniour km2, Sfax, exploité en tant que boulangerie. Les oppositions doivent être adressées au cabinet de Maître Ismail Ben Messaoud, sis à 3, rue Patrice Lumumba, immeuble Sfax city, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié le 15/9/2022 au journal Achourouk.

2022X01142FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé signé le 26/8/2022 enregistré à la recette des finances Yasminet le 30/8/2022 sous le numéro 222011813 quittance M048140, monsieur Imed Marzouki demeurant au 11, rue Ettawba Médina Jedida Ben Arous a vendu à monsieur Mohamed Ben Hammadi Saïdi, la totalité du fonds de commerce exploité pour l'activité de salon de thé et restauration au local situé au 6, résidence Thouraya, Nouvelle Médina.

Les oppositions se reçoivent entre les mains de Maître Mohamed Hédi Kechrid, à son étude sise : avenue Zohra Faïza, résidence Coral, bloc B, 3ème étage, bureau numéro 1, Centre Urbain Nord 1082 - Tunis, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette publication au JORT. Cette annonce est parue le 01/9/2022 au journal La Presse.

2022402181FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé daté le 12/7/2022 enregistré à la recette des finances de Hammam Chatt sous n°22201505 Mme Mbarka Bent Salah Aouadi titulaire de la CIN 00226789 et demeurant à 39 avenue Abou Kacem Chebbi Mourouj 1 Ben Arous a cédé tout le fonds de commerce dont l'objet fabrication de pâtisserie sis au 24 rue des Martyrs Mourouj 3 Ben Arous, pour la société Khammasi de pâtisserie SARL, identifiant unique 1766645L sise à 24 avenue des Martyrs Mourouj 3 Ben Arous. Les oppositions doivent être déposées les délais de 20 jours à partir de la date de publication au JORT au siège de la société 24 rue de Martyrs Mourouj 3 Ben Arous.

Cette annonce est parue au journal Essahafa du 7/9/2022.

2022402222FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé daté le 12/7/2022 enregistré à la recette des finances de Hammam Chatt sous n°22201504, Mme Mbarka Bent Salah Aouadi titulaire de la CIN n°00226789 et demeurant à 39 avenue Abou Kacem Chebbi Mourouj 1 Ben Arous a cédé tout le fonds de commerce dont l'objet fabrication de pâtisserie sis au 24 rue des Martyrs Mourouj 3 Ben Arous pour la société Khammasi de pâtisserie SARL, identifiant unique 1766645L sise à 24 avenue des Martyrs Mourouj 3 Ben Arous. Les oppositions doivent être déposées dans les délais de 20 jours à partir de la date de publication au JORT au siège de la société 24 rue des Martyrs Mourouj 3 Ben Arous.

Cette annonce est parue au journal Essahafa du 7/9/2022.

2022402223FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé daté le 12/7/2022 enregistré à la recette des finances de Hammam Chatt sous n°22201508 Mme Mbarka Bent Salah Aouadi titulaire de la CIN 00226789 et demeurant à 39 avenue Abou Kacem Chebbi Mourouj 1 Ben Arous a cédé tout le fonds de commerce dont l'objet fabrication de pâtisserie sis au 24 rue des Martyrs Mourouj 3 Ben Arous, pour la société Khammasi de pâtisserie SARL, identifiant unique 1766645L sise à 24 avenue des Martyrs Mourouj 3 Ben Arous. Les oppositions doivent être déposées dans les délais de 20 jours à partir de la date de publication au JORT au siège de la société 24 rue des Martyrs Mourouj 3 Ben Arous.

Cette annonce est parue au journal Essahafa du 7/9/2022.

2022402224FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de la Goulette le 31/8/2022, Q n°116404 n° d'enregistrement 22206090 Sté HANAFI DE COMMERCE, en la personne de son représentant légal Mr Hanafi Mouhamed Taha (CIN : 07432106) vend et cède à monsieur Mahdaoui Tarek (CIN : 13429218) la totalité du fonds de commerce enregistré au RNE sous n°1673848R exploité au local au rez-de-chaussée, résidence Haifa 2, jardins de Carthage les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Maître Jihene Tousa, 51 avenue Ali Trad 1089 Montfleury - Tunis, dans les délais légaux de 20 jours de la date de cet avis, sous peine de forclusion. Le présent avis a été publié au journal "Achourouk" le 9/9/2022.

2022402263FCCC2

## Location gérance libre

**Gérance libre**

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Menzah VI le 5/9/2022 sous le n°22305934 - quittance n°M127423, la société BEST GESTION SUARL siégeant Espace Tunis - immeuble 1 - étage 5 - 1073 Montplaisir - Tunis son identifiant unique étant 1569180H représentée par sa gérante madame Fawzia Ben Cheikh Ali, a donné en gérance libre à Monsieur Chawki Lakhdhar - demeurant Immeuble ENNACIM - bloc A rue Turcana - Les Berges du Lac - Tunis, personne physique son identifiant étant le 1695639 D, la totalité de son fonds de commerce destiné à toute activité commerciale sis au n°1 du rez-de-chaussée de l'immeuble YASSINE - Ennasr 2, d'une superficie de 193 m² avec une mezzanine de 117m² ce en sus du droit de jouissance de deux places de parking portant n°8 et 9 au sous sol.

La présente annonce est parue dans les journaux La Presse et le Quotidien du 11/9/2022.

2022402257FCCC3

# *ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS*

## Constitutions

**Constitution d'une Association Sportive**

Nom de l'association : Les Aigles de Tebourba Karaté et Arts Martiaux

Siège social : Challenge Sport Hall - Tébourba

Objectif : Former et encadrer des jeunes en karaté et arts martiaux

Spécialité : Karaté et arts martiaux

Président : Naceur Trabelsi

Membres : Sabri Chtila - Youssef Meghirbi - Ali Sahli - Hatem Brik.

2022T00997APSF1

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Association Scientifique des Techniques de Santé Avancées.

Siège social : 32 Rue Cologne - Tunis

Objet : Association scientifique

Objectifs :

- Contribuer au développement des techniques de santé modernes et avancées.

- Soutenir les efforts de l'Etat pour faire progresser le secteur de la santé dans le domaine de la prévention et du traitement

- Coopérer avec des associations similaires dans le pays et à l'étranger.

Organe de gestion :

- Abdel-Raouf Abdel-Nabi : Président

- Anis Ben Chaabane : Vice-président

- Mohamed Chedli Baccouche : Deuxième vice-président

- Imen Cherif : Secrétaire générale

- Faiçal Chiirat : Trésorier.

2022T01019APSF1

**Création d'un groupement de développement Agricole**

Suite à la demande de création d'un GDA en date du 21/01/2021 sous le numéro 02/2021. Il a été crée un Groupement de Développement Agricole Comme suit :

- Zone d'activité : Kharouba

Secteur : Sidi Abdelbasset

Délégation : Tajerouine

Dénomination : El Khir

Siège social : Kharouba

- Nom du président du conseil d'administration : Sami Issaoui

Missions : La protection et l'équipement du périmètre d'intervention et l'exploitation des systèmes d'eau.

- l'Accomplissement d'une manière générale de toute mission visant l'appui des intérêts collectifs de leurs adhérents.

2022R02249APSF1

**Constitution d'un GDA**

Nom : Groupement de développement agricole Ezzrarguia

Adresse : Ezzrarguia EL Amra Gebbala 9122 S.B

Objectif : Arrosez les arbres et préservez les eaux souterraines.

Zone d'intervention : Zone Ezzrarguia El Amra Reçu du 8 septembre 2022

Membres :

Président : Amri Hocine

Secrétaire général : Amri Yassine

Trésorier : Amri Lamine.

2022X01141APSF1

**Constitution du syndicat de copropriétaires de la résidence «Les Tulipes de la Soukra»**

**Lotissement Nouira avenue El Bassatine**

En vertu du P.V. en date du 8/5/2022 enregistré à la recette des finances rue du Paradis - Ariana le 7/9/2022 quittance n°102103 enregistrement n°22706966 Mme Faten Nsibi a été élu la présidente du syndicat et Mr Zied Khadar pour la trésorerie pour une année à partir du 1er Juin 2022.

2022402261APSF1

## Homologation de résolutions

**Election d'un Nouveau Bureau**

**Syndic de la Résidence MARIEM NOUR JAAFAR RAOUED**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale électionnelle datée du 18/7/2022 enregistré à la recette des finances Raoued le 26/7/2022 sous le n°5161214 quittance n°M090503 déposée à la municipalité de Raoued le 27/7/2022 il a été décidé l'adoption et la désignation des membres du bureau du syndic le 12/8/2022 sous le n°4625 :

Nouveau comité :

Mr Ammar Salhi : Président

Mr Mohamed Amine Krifa : Trésorier

Mr Hatem Laabidi : Secrétaire général

Mrs Samir Hanbli et Romdhane Bouzaïda : Membres.

2022T01002APSF2

---

**Renouvellement du syndicat des copropriétaires**

En vertu du procès-verbal de constat de l'huissier notaire Selma Haj Mabrouk sous n°2455 le 28/6/2022, le syndicat des copropriétaires de l'immeuble «El Hamd» à Bouhsina Sousse a été renouvelé.

Président : Taher El Lajmi,

Trésorier : Chiheb El Emri,

Membres : Adel El Bedoui, Faycel Tekaya, Lassad Lakhel, Hichem Jouini et Anouar Bechr.

2022S01076APSF2

---

# *ACTES JUDICIAIRES*

## Ventes aux enchères publiques

**Adjudication aux enchères publiques**

Partie poursuivante : Banque nationale d'agriculture société anonyme dont le siège est à l'avenue Mohamed V registre de commerce n°B142431996 représentée par Maître Imed Kahri, Avocat 35 avenue Habib Bourguiba Kasserine.

Partie saisie : Habib Ben Messaoud Abeissi demeurant à el Manar Hajeb el Ayoun.

Avocat poursuivant : Maître Imed Kahri, avocat 35 avenue Habib Bourguiba Kasserine.

Titre exécutif :

1/ Hypothèque dans les limites de cent mille dinars total sans intérêt et inscrite à la direction de l'immobilier Kairouan le 6/11/2017.

2/ Une injonction a payé du tribunal de première instance de Tunis n°23130 daté le 11/3/2019 notifié par maître Montassar Abeissi par son acte n°4343 daté le 20/5/2021 et n'est pas objet d'appel.

3/ Un avertissement signé par le maître Montassar Abeissi daté le 26/5/2022 et inscrit à la direction de l'immobilier Kairouan le 12/8/2022.

Propriété saisie : toute la propriété objet du titre n°63152 Kairouan nommée echarka superficie 36057 m² composée de 4 parcelles ont un aspect agricole.

Mise à prix : 240 737,000 D suivant le rapport établie par monsieur Jawher Ajimi et Raouf Arfa sans tenir compte les frais supplémentaires qui seront déterminés par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi le 10/10/2022 à partir de 9 h du matin à la salle de la saisie immobilière du tribunal de première instance de Kairouan.

Visite de la propriété : Tous les jours de la semaine ne peuvent participer à l'adjudication que les personnes ayant consigné le 1/3 de la mise à prix, les étrangers doivent en outre obtenir les autorisations requises.

Pour les renseignements consulter le cahier des charges du greffe du tribunal de première instance de Kairouan ou au bureau de l'avocat poursuivant.

2022T00998VEPA1

---

**«Cabinet Chaker Avocats»**

**MF : 1139464/A/A/M/000**

**Tél : 71.257.859**

A la demande de CIAR, 3 Rue de Hollande Tunis.

Contre la partie saisie : Amel Ben Hsine CIN n°00799447 du 14/01/2003, Avenue Mustapha Hjaiej Résidence Ennour Immeuble EM2 Ariana.

A la diligence de «Cabinet Chaker Avocats» représenté par Maître Yahia Chaker Avocat à la cour de cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : appartement n°5 de l'immeuble «C» sise à la Rue Abadallah Zouaghi Enassr 2, 1er étage résidence Errouki de 137m² avec 2 places de parking et un cellier n°27 composé de 3 chambres, salon, cuisine, 2 balcons et salles de bain.

Mise à prix : 449.400d, 000 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 17/10/2022 devant le tribunal de 1ère instance de l'Ariana à partir de 9h.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2022T00999VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**«Cabinet CHAKER AVOCATS» SARL**

**38 Rue Ghandi Tunis**

**Tél : 71.257.859**

A la demande de la CIAR, 3 Rue de Hollande Tunis.

Contre les parties saisies : Moufida Métoui et Nadia et Insaf n° de leurs CIN inconnues et Jihed CIN n° 07453025 du 23/12/2016 fils de feu Abdessatar Bennnour demeurant à la Soukra Chotrana III 78 Rue Joubail.

A la diligence de «Cabinet Chaker Avocats» représenté par Maître Yahia Chaker Avocat à la cour d'Appel 38 Rue Ghandi Tunis.

Part indivise à vendre : les 3000 indivises de TF n°25084 Ariana consistant en un terrain de 1 ha 75 a 95 ca, sis à Chotrana 3 rue joubail n°78 Ariana comprenant une villa de 2 niveaux de 6750 m² bâtis composée de 3 salons, 7 chambres, 3 salles de bains, cuisine, 3 salles d'eau, 2 garages, piscine, patio et chambre de...

Mise à prix : 2.591.500d, 000 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 17/10/2022 devant le tribunal de 1ère instance de l'Ariana à partir de 9h.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2022T01000VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude Maître Ben ARBIA ASMA**

**Avocate à la cour de cassation**

**Bureau B1-1 1002 le Belvédère Tunis**

**Complexe Ezzaytouna 96 Av. de la Liberté**

**Tel/Fax : 71780721**

**MF : 000/A/P/767103Q**

1/ Créancier poursuivant : B.F.P.M.E, S.A, inscrite au R.C à Tunis sous le n°B2410202005, Représentée par son P.D.G sise à Tunis 34 rue Hadi Karray centre Urbain Nord El Menzah IV.

2/ Débiteur : société SOTUCAM PLUS, S.A. RC : B11116042011 sise à la zone industrielle du Kef, gouvernorat du Kef.

3/ L'avocat poursuivant : Maître Ben Arbia Asma, Avocate à la cour de cassation.

4/ L'immeuble mis en vente : la totalité des parts indivises soit 2915/382373 de la propriété objet du titre foncier n°517 le Kef sise au bord de la GP 5 et la RNMC71, gouvernorat du Kef.

5/ Prix de la vente : 1 315 002.000 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience

6/ Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 17/10/2022 à partir de 9H du matin devant la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ère instance du Kef.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux horaires du travail.

2022402258VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**Etude Maître Watfa Belaid**

**Avocate à la cour de cassation**

**Le cercle des bureaux - 1er étage B1.6 Centre urbain nord**

Poursuivante : Amen Bank, S.A inscrite RNE N0000221M, sise à l'avenue Mohamed 5 Tunis, ayant élu son domicile chez son avocate Maître Watfa Belaid, Avocate à la cour de cassation, Le cercle des bureaux 1er étage - B1.6 Centre Urbain Nord.

Contre : La Société de promotion Immobilière Primo, S.A.R.L, dont le siège social sise au 47 Rue de Palestine 1002 Tunis, inscrite au RNE sous le numéro n°0614436N.

Avocate poursuivante : Maître Watfa Belaid, Avocate à la cour de cassation, le cercle des bureaux 1er étage B1.6 Centre Urbain Nord.

Immeuble à vendre : Un terrain objet du titre foncier 140559 Tunis, situé à Elouerdia d'une surface de 7855 m² dénommé ARDH HIBAR constitué d'un terrain sur lequel est bâti un immeuble de 6 étages avec un sous-sol et un RDC tel qu'il ressort de la description faite par l'expert monsieur Chokri Bouni désigné par ordonnance sur requête n°97017.

- Le sous-sol est composé d'un parking pour environ 73 places, 4 dépôts, des locaux commerciaux 03 ascenseurs et 3 escaliers, locaux de concierge, local d'énergie et d'autres locaux.

- Le RDC est composé de locaux commerciaux parmi eux se trouve une grande surface «carrefour» 3 ascenseurs et 3 escaliers des locaux de concierge avec des locaux commerciaux.

- 1er étage :

Une partie appartenant à carrefour avec des locaux commerciaux, d'une superficie de 3738 m².

- 2ème étage :

Des bureaux et des appartements et des locaux commerciaux d'environ 3940 m².

- 3ème étage :

Des bureaux et appartements et des locaux commerciaux.

- 4ème et 5ème étage:

Des bureaux et appartements des locaux commerciaux.

- 6ème étage :

Des appartements d'environ 1440 m².

Mise à prix : (48.921.925.000 dt) les frais de poursuites fixées en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 17/10/2022 à l'audience des saisies immobilières à partir de 9h devant le Tribunal de 1ère instance Tunis 2.

Observations : Les visites auront lieu tous les jours, le cahier des charges est déposé au greffe de la chambre des saisies du tribunal de 1ère instance de Tunis 2 et au bureau de l'avocate poursuivante. Tout adjudicataire doit consigner 1/3 avant l'audience.

NB : Les étrangers sont tenus d'obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2022402268VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**Maître Jihed Barouni**

**B3-12 Immeuble Cercle Des Bureaux Centre Urbain Nord Tunis 1082**

**Tel : 71.947.607/98237282**

Partie poursuivante : AMEN Banque, Société anonyme, identifiant unique M0000221 ayant son siège à l'avenue Mohamed V Tunis.

Partie saisie : Mme Wafa Bent Khaled Ellouze, titulaire de la c i n n° 07264810 en tant que caution personnelle et hypothécaire des dettes de la société Izdihar du Nord, demeurant au 16 rue Slimene Rezgui Menzeh 6 Tunis.

L'avocat poursuivant : Maître Jihed Barouni, Avocat à la cour de cassation; demeurant au B3-12 Immeuble Cercle des Bureaux Centre Urbain Nord Tunis 1082, MF 000/869977/P/A/B.

Propriété saisie : la totalité des parts indivises appartenant à la partie saisie objet du TF n°13222 Béja, appartenant à «Henchir Fathara» sis au klm 04 nord Hidouss Medjez El Bab, Béja, composé de six parcelles mitoyennes : la première de 53 Hec 74 Ar ; la deuxième de 16 Hec 40 Ar ; la troisième de 108 hec 60 Ar ; la quatrième de 66 hec 90 Ar ; la cinquième de 10 Hec et 88 Ar ; la sixième de 36 Hec 53 Ar.

La moitié de ces parcelles est exploitée dans la culture et l'autre moitié est une zone montagneuse qui sert au pâturage, tout cela selon l'expertise datée le 24/8/2021 faite par l'expert Maher Fatheli selon ordonnance sur requête n°38542 du 4/02/2020.

Mise à prix : Un million deux cent trente huit mille cent quarante dinars 909 millimes (1.238.140,909 dinars) frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le jeudi 20 octobre 2022 (20/10/2022) à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Béja. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et avoir l'autorisation du gouverneur et pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation exigée.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Béja ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant.

2022402271VEPA1

## Avis aux créanciers

**Jugement de réouverture des délais de réception des offres d'achat d'un terrain bâti**

**Société "SOGEB"**

**Siège social : Zone industrielle Jebeniana - Sfax**

**IU : 0718549W**

En vertu de la décision prise par la chambre commerciale du tribunal de première instance de Sfax en date du 12/7/2022 sous le numéro 10477 il a été décidé ce qui suit :

«Le tribunal réuni en chambre du conseil a décidé de reporter le procès pour l'audience du 4/10/2022 et de décider la réouverture des délais pour recevoir les offres d'achat d'un terrain bâti à la propriété de la société en faillite "SOGEB" et ce tel qu'il a été prévu par le cahier des charges rédigé par le syndic de faillite Mr Kais Kallel et ce en exécution de la décision émanant du tribunal réuni en chambre du conseil du 19/4/2022. Le cahier des charges devrait être mis à la disposition des intéressés qui veulent présenter leurs offres auprès du greffe de la chambre commerciale du tribunal de 1ère instance de Sfax et au siège de la société en faillite et au bureau du syndic de faillite, ce dernier est tenu de publier la décision de réouverture des délais de réception des offres au journal officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont un en langue arabe et dans les pages d'internet dédiées, le syndic de faillite doit communiquer les offres d'achats reçues dans un délai maximum le 3/10/2022 pour pouvoir les expertiser par la chambre du conseil du tribunal.

2022X01140VEPA2

**Avis de Distribution**

Le greffier du tribunal de première instance de Monastir annonce l'ouverture de la procédure de distribution de la somme 4.100.000 consignée à la trésorerie générale de Tunisie certificat de dépôt n°10/2022 du 12/4/2022 contre la société WORLD TEXTILE, à la diligence de maître Asma de Ben Arbia avocate pour le compte de banque de financement des petites et moyennes entreprises dans l'affaire n° 345/2022 du 22/6/2022.

Dans les trente jours de la publication au journal officiel de la République Tunisienne l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire ses titres de créances au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu et ce conformément aux dispositions de l'article 468 de code de procédures civils et commerciales.

2022402259VEPA2

**Appel d'offres de cession de la Société Christine Confection aux Tiers**

**Société à responsabilité limitée**

**R.C : B187051996**

**I.U : 0015018N**

**Capital social : 9 500 000 dinars**

**Siège social : 8 Rue Parfumerie, zone industrielle, Ksar Said La Manouba 2086**

Dans le cadre du règlement judiciaire n°116, le Tribunal de Première Instance de la Manouba a décidé le 24/5/2022, la cession de la société "Christine Confection" aux tiers, l'administrateur judiciaire Mme Khalfi Sihem annonce par la voie d'appel d'offre pour la Troisième fois, la cession de la société "Christine Confection" aux tiers en lot unique.

Par conséquent ceux qui sont intéressées doivent retirer le cahier des charges préparé qui a été approuvée par le tribunal a cet effet, le remplir et le retourner directement au cabinet de l'administrateur judiciaire, sis au 19 Rue De Libye Lafayette 1002 Tunis 4ème étage ou par lettre recommandée avec accusé de réception à la même adresse dans une enveloppe portant uniquement la mention «Ne pas ouvrir pas secret, avis d'appel d'offres de cession de la société Christine Confection».

Le dernier délai d'envoi des offres est fixé à la date du 3 octobre 2022, le cachet de la poste fait foi.

Pour plus de renseignement, vous pouvez consulter le cahier des charges, qui est à la disposition du public, pour retirer contre le paiement d'un montant de deux cent (200,000) dinars, non remboursable.

Les soumissionnaires peuvent également visiter la société objet de la mission après avoir fixé un rendez-vous préalable avec l'administrateur judiciaire par le téléphone 71.835.690, 98.103.428.

2022402264VEPA2

# *CONVOCATIONS*

## Sociétés anonymes

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société d'Injection du Plastique Alimentaire**

**Société anonyme**

**Capital : 7.550.000 dinars**

**Siège social : 6, avenue Kheireddine Pacha - Tunis**

**MF : 0868350Q/A/M/000**

Messieurs les actionnaires et les commissaires aux comptes de la société D'injection Du Plastique

Alimentaire SIPA SA, société anonyme au capital de 7.550.000 dinars dont le siège social est 6 Avenue Kheireddine Pacha Tunis, titulaire de l'identifiant unique n°0868350Q, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire que se tiendra le lundi 17 octobre 2022 à 10 h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société SIPA durant l'exercice 2021

2- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes

3- Lecture et approbation des états financiers de la société SIPA pour l'exercice 2021

4- Affectation des résultats de l'exercice 2021

5- Approbation des conventions réglementées

6- Quitus pour l'exercice 2021 aux administrateurs,

7- Renouvellement du mandat des administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs

8- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes

9- Pouvoirs pour formalités.

2022R02246SANB3

---

**Convocation**

**Société Tunisienne d'Engrais Chimiques**

**Société anonyme**

**Au capital de 6.500.000 Dinars**

**Siège social : Zone Industrielle El Afrane Jebel Jeloud - 1009 - El Ouardia**

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire le lundi 10 octobre 2022 à 10h au siège social à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Continuité de l'exploitation de la société selon l'article 388 du code des sociétés commerciales ;

2- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2022R02247SANB3

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société "PROXIM-IT" SA**

**Siège : Technopole de Sousse**

**Identifient Unique : 0943712W**

Le conseil d'administration convoque les actionnaires de la société à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 7/10/2022 à 11 heures, au siège de la société sis à Technopole Sousse, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2021 et quitus aux administrateurs.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2021, ainsi que des opérations constituant des conventions réglementées.

- Affectation du résultat 2021

- Fixation du montant de jetons de présence pour l'exercice 2021.

- Renouvellement du mandat du conseil d'administration

- Nomination du commissaire aux comptes

- Question diverses.

2022S01075SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Polyclinique Chams**

**S.A au capital de 6 321 363 dinars**

**Route de Gremda km 3.5 - 3062 Sfax**

**RC : B1148231997**

**M.F : 420474V/A/M/000**

Messieurs les actionnaires de la polyclinique Chams S.A sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire le 11 octobre 2022 à 18H, au siège social, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2021.

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2021.

3- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

4- Fixation des jetons de présence.

5- Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6- Approbation des états financiers relatifs l'exercice 2021.

7- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

8- Information de la prise de fonction de direction dans d'autres sociétés, par un ou plusieurs administrateurs, le président du conseil ou le directeur Général.

9- Quitus aux administrateurs et au directeur Général.

10- Délégation de pouvoirs.

2022X01132SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**Société ERRAYHANE d'assistance médicale**

**Société anonyme**

**S.A au capital de 4 993 500,000 dinars**

**M.F : 941142 Z/A/M/000**

**R.C : B0855442005**

**N° Affiliation CNSS : 299591-55**

Les actionnaires de la SOCIETE ERRAYHANE D'ASSISTANCE MEDICALE sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, le 16 octobre 2022 à 18H au siège social de la société route Menzel Chaker Km 0.5 Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Révision des présences et des procurations dans les assemblées.

2. Révision de l'article 28 du statut de la société.

3. Pouvoir pour formalité.

2022X01133SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle**

**Société ERRAYHANE d'assistance médicale**

**Société anonyme**

**S.A au capital de 4993500,000 dinars**

**M.F : 941142 Z/A/M/000**

**R.C : B0855442005**

**N° Affiliation CNSS : 299591-55**

Les actionnaires de la SOCIETE ERRAYHANE D'ASSISTANCE

MEDICALE sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle, le 16 octobre 2022 à 17h au siège social de la société route Menzel Chaker Km 0.5 Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation pour la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

2. Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021.

4. Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2021.

5. Approbation des Etats financiers de l'exercice 2021.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

7. Approbation de la correction d'une faute de frappe qui s'est infiltrée dans la résolution n°5 du rapport de l'assemblée générale ordinaire du 5 décembre 2021 concernant l'affectation des résultats de l'exercice 2020.

8. Approbation d'un prêt bancaire de 160 mille dinars pour rééchelonner la dernière tranche du prêt d'investissement.

9. Jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

10. Quitus aux membres du conseil d'administration de l'exercice 2021.

11. Questions diverses.

12. Pouvoirs pour formalités.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2022X01134SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE D'ETUDES & DE DEVELOPPEMENT DE L'IMMOBILIER « SEDIM »)**

**SA au capital de 740.000 de Dinars**

**11 Rue Slimene Ben Slimene Manar2**

**Affiliation CNSS : 74604-11**

**RNE : 1802H**

Messieurs/Mesdames les actionnaires de la SOCIETE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT L'IMMOBILIER «SEDIM», sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le 6 octobre 2022 à 10h au siège social sis au 11 Av Slimen Ben Slimen - El Manar II - 2092 Tunis, à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2021.

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées

- Affectation de résultat de l'exercice 2021

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2021

- Questions diverses.

2022402231SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**LES LABORATOIRES NEAPOLIS PHARMA**

**Société anonyme**

**Siège social : Route de Tunis, Km 7, 8000 - Nabeul, Tunisie**

**Identifiant unique : 1076074R**

Les actionnaires de la société les laboratoires Néapolis pharma sont convoqués à une assemblée générale ordinaire le mercredi 12 octobre 2022 à dix heures (10h) au siège de la société sis à route de Tunis, Km 7, 8000 - Nabeul, Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délais de convocation;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Examen et approbation des états financiers de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

6. Affectation des résultats de l'exercice clos Je 31 décembre 2021 ;

7. Quitus aux administrateurs;

8. Jetons de présence;

9. Approbation de la mission spéciale accordée au Président du Conseil d'Administration;

10. Pouvoirs pour formalités.

2022402267SANB3

---

**Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire**

**Deuxième convocation**

**SOCIETE SLAMA FRERES**

**Avenue de l'Environnement Oued Ellil 2021**

**Identifiant unique 0005624A**

**CNSS : 43148/80**

Nous avons l'honneur de vous reconvoquer à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société Slama Frères qui aura lieu le mercredi le 12 octobre 2022 à quinze heures au siège social à l'Avenue de l'environnement Route de mateur 2021 Oued Ellil en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode de convocation de l'assemblée et du retard dans la tenue de l'assemblée annuelle de l'exercice 2020 ;

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2020 ;

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes de l'exercice 2020 ;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2020 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales conclus en 2020 ;

- Quitus aux membres du conseil d'administration;

- Nomination des administrateurs;

- Questions diverses.

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités ;

Cette convocation annule et remplace celle du 10 mai 2022.

2022402272SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE TUNISIE AFRIQUE EXPORT**

**Société anonyme**

**Au capital de 500 000 dinars**

**Siège social : Parc des Exposition du Kram 2089 Le Kram**

**R.N.E : 1397004L**

**M.F : 1397004L/A/M/000**

**CNSS : 560275-03**

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIE AFRIQUE EXPORT sont convoqués pour l'assemblée générale ordinaire de la société qui se réunira le vendredi 14 octobre 2022 à 10 heures au 1er étage de la foire internationale du Kram Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion relative à l'exercice 2021

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et Approbation des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2021

3- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et Approbation des conventions y mentionnées

4- Quitus aux membres du conseil d'administration pour la gestion au titre de l'exercice 2021

5- Affectation des résultats de l'exercice 2021

6- Eventualité de la cessation d'activité de la société

7- Pouvoir pour formalités

8- Questions diverses.

2022402275SANB3

## Sociétés à responsabilité limitée

**Société "COUVOIR-ELBARAKA"**

**SARL au capital de 100 000 dinars**

**Siège social : Lessouda Sidi Bouzid**

**Matricule Fiscal : 1302257LNM000**

SOCIETE "COUVOIR-ELBARAKA" convoque tous ses adhérents à la réunion du 6 octobre 2022 à 9h du matin pour participer à l'assemblée générale extraordinaire constitutive et le débat qui aura lieu sur l'ordre de jour suivant :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2013 à 2021.

- Approbation du rapport de gestion du 2013 à 2021

- Approbation de la cession des actions

- Approbation de la modification du statut

- Quitus au gérant

- Questionnaire au gérant concernant les sommes qu'il a prêtées aux partenaires.

2022X01147SRLB3

## Autres sociétés

**Convocation à l'assemble générale ordinaire relative à l'exercice 2021**

**De la société mutuelle de base des services agricoles Ras Jebel**

**(SMBSA-RAS JEBEL) km2 route de Metline Ras Jebel 7070**

**MF : 007153/Y/N/M/000**

**RNE : B0474412008**

**CNSS : 034787-61**

Le président du conseil d'administration de la société susvisée invite tous les adhérents à assister à la réunion de l'AGO relative à l'exercice 2021 qui se tiendra au siège de la société mutuelle km2 route de Metline Ras Jebel le 7/10/2022 à 16 h.

L'ordre de jour de cette AGO est fixé comme suit :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de l'entreprise durant l'exercice 2021.

- L'examen et la discussion des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes au titre de l'année 2021.

- Election des membres du conseil d'administration.

- Présentation du projet de résolution en vue de leur discussion et approbation

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'année 2021

- Questions diverses.

2022T01008SODB3

# *ACTES ADMINISTRATIFS*

## Avis au public

**Avis au public**

Le public est informé que Monsieur Rachid Azaiez a présenté une demande enregistrée au. gouvernorat de Mahdia sous le n°9332 en date 01 juillet 2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé en 2ème catégorie pour activité d'une huilerie située à Essaad -Hakaima - Délégation de Mahdia et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du Gouvernorat de Mahdia ou de la Délégation de Mahdia ou de la Municipalité de Hakaima.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs Le Gouverneur de Mahdia ou Le Délégué de Mahdia ou Le Président de la Municipalité de Hakaima dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

# *DIVERS*

## Avis au public

**Règle de présentation**

Selon le jugement déposé le 25 mars 2021 sous le n° 48854, dossier n° 834, selon lequel Mme Sawsan bent Nour Al-Din Ben Mahmoud Ben Jamaa, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°04730871, domiciliée au 15 rue 13 août Montfleurie Tunis, a été nommée en tant que représentante de son frère, Iskandar ben Nour al-Din Ben Mahmoud Ben Jamaa, soumis à lui pour diriger ses affaires conformément aux procédures légales.

2022T01004DIVD2

---

**Avis**

Les héritiers du décédé Fraj Ben Ali Ibn Ameur annonce qu'ils ont perdu l'acte de possession du reste d'un terrain d'une superficie approximative de 1240 mètres carrés, sise à route Saltania Km4 Sfax, provenant par l'acte de vente qui était fait le 18 Mai 1953 enregistré à Sfax le 3 Avril 1957 n°260 rédigé par les deux notaires Saïd Katata et Ibrahim Jarraya, et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au Maître Ilyes Mallek sise à Rte Saltania Km3.5 Sfax, et ce, dans un délai de 30 jours dès la parution l'apparition de cet avis au JORT.

2022X01135DIVD2

---

**Avis**

Madame Khouloud Chaaben annonce qu'elle possède un terrain de superficie 770.2 m² sise route d'Elaine km 7 Sfax.

Son titre de propriété a disparu et elle désire se faire délivrer une 2ème copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Salah Feki 1 rue Mallek Sfax dans un délai de 30 jours de la parution de cet avis.

2022X01137DIVD2

---

**Avis**

Monsieur Ramzi Ben Mostafa Gassara déclare avoir perdu le titre de propriété d'un appartement de 136 m² et 1/2 d'une superficie de 132 m² et une superficie de 32 m² contenant un garage situé sur la route d'eddaier km 9 et il veut extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2022X01138DIVD2

**Avis**

Ghribi Kamel annonce qu'il possède un terrain à Sfax route Kadhalet km 11 effectuer par l'acte d'achat qui était fait le 4/1/2019 il a perdu le titre de propriété et il désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2022X01139DIVD2

---

## Rectificatifs

**Rectificatif**

Référence de la publication : 2022402194FCCC2

JORT (Annonces légales, réglementaires et judiciaires) n°106/2022 du 7 septembre 2022, page 1911.

Lire : «...13 rue Docteur Calmette ...», au lieu de : «... 22 Avenue Docteur Calmette ...».

2022402266RECZ9

***Etats Financiers au 31 Décembre 2021***

**La société Tunisienne d'Assurances LLOYD TUNISIEN**

S.A au capital social de 45 000 000 dinars : _ Siège social : Immeuble LLOYD Avenue Tahar Haddad Les berges du Lac- 1053 MF n°2395TPM000 : - RC n° : B1163651997

**(Chiffres en dinars tunisien)**

| Actif du bilan | Au 31 décembre 2021 | | | Au 31/12/2020 |
|---|---|---|---|---|
| | Brut | Amortissements et provisions | Net | |
| Actifs incorporels | 10 602 031 | 5 036 403 | 5 565 628 | 2 928 772 |
| Actifs corporels d'exploitation | 6 963 946 | 4 863 619 | 2 100 327 | 1 678 149 |
| Placements | 228 670 068 | 6 655 534 | 222 014 534 | 219 681 680 |
| Part des réassureurs dans les provisions techniques | 111 738 195 | - | 111 738 195 | 106 570 468 |
| Créances | 120 757 306 | 15 841 658 | 104 915 648 | 96 310 640 |
| Autres éléments d'Actif | 41 332 071 | 7 845 410 | 33 486 661 | 25 751 745 |
| **Total de l'Actif :** | **520 063 617** | **40 242 623** | **479 820 993** | **452 921 454** |

**(Chiffres en dinars tunisien)**

| Capitaux propres et passif du bilan | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|---|---|
| **Capitaux propres :** | | |
| Total des capitaux propres avant résultat : | 82 409 370 | 71 727 169 |
| Résultat de la période : | 6 470 762 | 10 682 201 |
| **Total des capitaux propres avant affectation :** | **88 880 132** | **82 409 370** |
| **Passif :** | | |
| Provision pour risques et charges | 829 271 | 926 297 |
| Provisions techniques brutes | 227 838 942 | 213 353 085 |
| Dettes pour dépôts reçus des réassureurs | 107 165 980 | 98 992 229 |
| Autres dettes | 46 349 566 | 47 313 069 |
| Autres passifs | 8 757 102 | 9 927 405 |
| **Total des capitaux propres & Passif :** | **479 820 993** | **452 921 455** |

**(Chiffres en dinars tunisien)**

| Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie | Au 31/12/2021 | | | Opérations nettes au 31/12/2020 |
|---|---|---|---|---|
| | Opérations Brutes | Cessions | Opérations Nettes | |
| Primes acquises | 132 553 384 | 75 313 328 | 57 240 056 | 53 620 650 |
| Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat | 4 196 636 | - | 4 196 636 | 3 306 981 |
| Autres produits techniques | -17 650 | | -17 650 | 787 111 |
| Charges de sinistres | -74 071 936 | -35 920 143 | -38 151 793 | -30 949 712 |
| Variation des autres provisions techniques | 457 119 | 398 619 | 58 500 | 62 740 |
| Participation aux bénéfices et ristournes | -1 814 538 | -3 564 387 | 1 749 850 | 2 146 345 |
| Frais d'exploitation | -28 099 346 | -15 502 634 | -12 596 711 | -11 481 836 |
| Autres charges techniques | -4 173 272 | - | -4 173 272 | -4 810 070 |
| Variation de la provision pour égalisation et équilibrage | -29 066 | - | -29 066 | 268 351 |
| **Résultat technique de l'Assurance Non Vie** | **29 001 332** | **20 724 782** | **8 276 550** | **12 950 560** |

**(Chiffres en dinars tunisien)**

| Etat de résultat technique de l'Assurance Vie | Au 31/12/2021 | | | Opérations Nettes Au 31/12/2020 |
|---|---|---|---|---|
| | Opérations Brutes | Cessions | Opérations Nettes | |
| Primes | 5 643 469 | 1 418 809 | 4 224 659 | 4 761 405 |
| Produits des placements | 2 767 219 | - | 2 767 219 | 2 828 706 |
| Autres produits techniques | - | - | - | - |
| Charges de sinistres | -3 791 176 | -2 589 438 | - 1 201 738 | - 2 890 706 |
| Variation des autres provisions techniques | -6 849 | 4 257 114 | -4 263 963 | -5 322 145 |
| Participation aux bénéfices et ristournes | -29 723 | - | -29 723 | - |
| Frais d'exploitation | -1 555 246 | -890 674 | -664 573 | 527 864 |
| Autres charges techniques | -410 916 | - | -410 916 | -369 086 |
| Charges des placements | -1 352 295 | - | -1 352 295 | -1 629 774 |
| **Résultat technique de l'Assurance Vie** | **1 264 482** | **2 195 811** | **-931 329** | **-2 093 736** |

**(Chiffres en dinars tunisien)**

| Etat de Résultat | De la période arrêtée au 31/12/2021 | De la période arrêtée au 31/12/2020 |
|---|---|---|
| Résultat technique de l'Assurance Non Vie | 8 276 550 | 12 950 558 |
| Résultat technique de l'Assurance Vie | -931 329 | -2 093 737 |
| Produits des placements de l'Assurance Non Vie | 11 963 072 | 11 195 647 |
| Charges des placements de l'Assurance Non Vie | -5 846 160 | -6 446 397 |
| Pdts des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Ass Non Vie | -4 196 636 | -3 306 981 |
| Autres produits non techniques | 497 584 | 185 410 |
| Autres charges non techniques | -342 110 | -435 185 |
| **Résultats provenant des activités ordinaires** | **9 420 970** | **12 049 314** |
| Impôt sur le Résultat | -2 950 208 | -1 367 114 |
| Pertes extraordinaires | - | - |
| Effet des modifications comptables | - | - |
| **Résultat net après modifications comptables** | **6 470 762** | **10 682 201** |

**(Chiffres en dinars tunisien)**

| Etat de flux de trésorerie (méthode directe) | Au 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|---|---|
| Flux de trésorerie liés à l'exploitation | 9 655 741 | - 3 518 939 |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement | -4 289 331 | -797 053 |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | -60 000 | - 75 000 |
| Incidence des variations de taux de change sur les liquidités | - | - |
| **Variation de trésorerie :** | **5 306 410** | **- 4 390 991** |
| **Trésorerie au début de l'exercice :** | **- 1 387 271** | **3 003 720** |
| **Trésorerie à la clôture de l'exercice :** | **3 919 139** | **- 1 387 271** |

**CONCLUSION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises

**Fait à Tunis, le 27/06/2022**

Les commissaires aux comptes :

**Conseil Audit Formation**
**Abir Matmti**

**FINOR**
**Karim DEROUICHE**

2022R02266BCFA5